



Arras, le 5 décembre 2018

Mise en place d'une cellule départementale de soutien aux acteurs économiques

Suite aux difficultés économiques, conséquences des blocages étant intervenus ces dernières semaines dans le cadre du mouvement des "gilets jaunes", Fabien SUDRY, Préfet du Pas-de-Calais, a décidé d'activer une cellule départementale de suivi de la situation économique des agriculteurs, artisans, commerçants et entreprises.

En lien étroit avec les chambres consulaires, chaque semaine, cette cellule réunira, sous l'autorité du préfet, la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFiP), l'URSSAF et l'unité départementale de la direccte (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi).

Pour ce faire, et dès à présent, les entreprises en situation difficile peuvent se faire connaître par le biais des chambres consulaires (chambres de commerces et d'industrie, chambre des métiers et de l'artisanat, chambre d'agriculture).

Par ailleurs, s'agissant des dérogation à l'interdiction du travail dominical et des mesures de chômage partiel, le numéro suivant est mis en place par la direccte **03 21 60 28 08** afin de faciliter les démarches des chefs d'entreprise.